



Déclaration liminaire à la réunion du comité hygiène sécurité et conditions de travail du mardi 9 mars 2021

Monsieur le Président,

Alors que le péril est planétaire, la gestion des vaccins nous prouve une nouvelle fois que la notion de marché prime sur la vie humaine.

Le 14 mai 2020, Emmanuel Macron avait affirmé que le futur vaccin devrait avoir « un statut de bien public mondial ».

Alors qu'attendent les premiers de cordée pour accorder le statut de bien public aux vaccins afin de les produire partout où c'est possible car la victoire sera mondiale ou ne sera pas !

Des cinq pays membres du conseil de sécurité de l'ONU, la France est le seul qui a été incapable de proposer un vaccin contre la pandémie.

En effet, Sanofi, numéro 3 des vaccins dans le monde, est devenu le sous-traitant de Pfizer !

C'est la conséquence directe :

- des plans sociaux qui se sont succédés et qui ont réduit en dix ans les centres de recherche de 9 à 4 en France
- de son désinvestissement dans la recherche/développement (de quatrième investisseur mondial à 10ème!)
- de son choix de privilégier la distribution de dividendes au détriment de la recherche. En 2019, les actionnaires ont été soignés et se sont partagés près de 4 milliards d'euros et dans le même temps, 1700 emplois ont été supprimés !

C'est à se demander quelle est l'utilisation par Sanofi des 150 millions annuels de fonds publics !

Monsieur le Président,

En pleine pandémie, en dépit du besoin encore plus important pour les particuliers et les entreprises de garder un lien de proximité fort avec leurs services publics, le Directeur Général décline son NRP, Naufrage du Réseau de Proximité, réforme ubuesque et technocratique qui ne vise qu'à gérer la pénurie provoquée par les vagues successives de suppressions d'emplois.

Il est inacceptable d'entendre des discours félicitant l'implication des agents ainsi que leur capacité à relever les défis posés par ces réformes, et dans le même temps, voir ces mêmes responsables continuer à démanteler méthodiquement notre administration.

Alors que l'épidémie de COVID 19 fait rage, la crise économique s'intensifie et les besoins de services publics de proximité sont plus qu'indispensables.

Monsieur le Président,

Après un début de déploiement laborieux, le télétravail est désormais plébiscité aussi bien par la ministre du Travail, par celle de la Transformation de la Fonction Publique, que par notre Directeur Général.

Cela nous vaut même une carte nationale où les départements doivent avoir le meilleur taux de télétravailleurs sans pour autant se préoccuper des incidences de cette modalité d'activité.

La course à l'échalote est lancée !

Résultat, un certain nombre d'agents sont en souffrance à cause de cette nouvelle forme de travail qui a parfois été imposée sans concertation ni aucun accompagnement, sans réflexion sur l'organisation, sur le collectif.

Nous revendiquons :

- que l'employeur fournisse un équipement suffisant pour travailler dans de bonnes conditions ;
- un droit à la déconnexion ;
- la prise en charge des frais liés au télétravail ;
- que le recours au télétravail s'accompagne de formations, tant pour les télétravailleurs que pour les chefs de service ;
- la prise en compte réelle du télétravail dans l'organisation et le fonctionnement des services
- la prise en compte du télétravail dans le Duerp tant dans les rubriques concernant l'activité physique, que l'environnement de travail et les risques psycho-sociaux (RPS).

Monsieur le Président,

Le passage ou plutôt l'opération de communication d'Olivier Dussopt le vendredi 19 février à Tournon prouve une fois de plus le mépris des représentants des personnels par nos ministres.

Alors qu'aucune réponse n'a été donnée à notre demande de rencontre, il se permet pourtant de critiquer notre action syndicale sans même avoir écouté nos revendications.

Il paraît qu'ils appellent ça le dialogue social à la DG, or il s'agit plutôt de monologue anti-syndical primaire !

A l'heure où les agents de la DGFIP subissent le gel du point d'indice, la baisse des promotions internes, quel est le coût d'une journée comme celle-ci ? Quelle en est l'intérêt ?

A l'heure où l'on nous abreuve de messages sur le respect des gestes barrières, les jauges à respecter, nos décideurs n'ont-ils pas les mêmes obligations ? Est-ce responsable de rassembler une quinzaine de personnes même masquées dans une salle de réunion de 50 m2 ?

N'est-ce pas, vous, Monsieur le président, qui rappeliez encore lors de la dernière audioconférence que les membres du CHSCT doivent être exemplaires ?

Comme il est indiqué sur Ulysse, le ministre a bien rencontré 3 jeunes agents mais il n'a pas pris le temps d'un véritable échange. En effet, les agents n'ont eu que quelques minutes sur les 30 minutes de présence du ministre pour essayer d'exprimer leurs difficultés, leurs craintes sur les conséquences en matière de conditions de travail et d'affectation du nouveau réseau dit « de proximité ».

Monsieur le Président,

Les dernières fiches de signalement et l'alerte des agents de l'accueil dans le registre santé et sécurité au travail prouvent que la tension dans les accueils est importante.

La crise sanitaire et sociale, les regroupements de services qui entraînent l'éloignement du service public de proximité et les réductions des plages horaires des accueils accentuent les tensions.

La campagne d'impôt sur le revenu approche rapidement.

Il est urgent de sécuriser les accueils et de donner les moyens humains aux services pour assurer un véritable service public de qualité.

Les représentants de Solidaires Finances au CHSCT

Sylviane Longerey - PRS Privas	Joël Mounier – SIE Tournon
Sébastien Barret – DDFiP Privas	Etienne Lambert – PRS Privas